



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage • Conseil
Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann – Cressier

Visite – Dégustation – Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

MusicÔvignes double la mise et gagne son pari



MusicÔvignes confirme son succès à Cressier. Malgré les orages du vendredi, 3200 festivaliers ont répondu présent les 21 et 22 août. Pour sa première édition sur deux jours, le festival a affiché complet, porté par Zoë Mè, Mentissa, Tom Gregory, Rori et de nombreux artistes suisses. Soutenue par près de 300 bénévoles, la manifestation conforte ainsi son ancrage dans le paysage musical et viticole régional. Geneviève Charrière y était, elle nous en parle en page 11

GRAND DESTOCKAGE

mybike
VÉLOS CENTER

Chemin des Nageux 13 - 2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie

marti arc jura

www.martiarcjura.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



NOUVEAUX HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

À partir du 1^{er} septembre 2026 l'administration communale adopte de nouveaux horaires d'ouverture.

Ouverture du guichet

Lundi 14h00 - 18h00
Mardi 08h00 - 11h30
Mercredi 08h00 - 11h30
Jeudi 08h00 - 11h30
Vendredi 08h00 - 13h30 Non stop

Fermeture exceptionnelle

Exceptionnellement, **le vendredi 28 août 2026**, le guichet communal sera fermé.
Les autorités et le personnel communal vous remercient de votre compréhension.

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Pour son Service de l'urbanisme, la Commune de Cornaux recherche un/une

Responsable technique à 100%

Vos principales missions:

Dans le cadre du traitement des demandes de permis de construire, vous assurez le suivi des dossiers en collaboration avec l'architecte-conseil, examinez la conformité des projets aux bases légales et aux plans d'aménagement, coordonnez les procédures avec les autorités et partenaires concernés, effectuez les contrôles de chantier et renseignez les citoyen-ne-s ainsi que les mandataires.

Vous veillez également à la tenue à jour des registres, bases de données et plateformes spécialisées.

Vous participez au suivi technique des bâtiments communaux ainsi qu'aux projets de construction ou d'entretien.

Formation et exigences:

- CFC de dessinateur-trice en bâtiment, en architecture, technicien géomètre ou formation équivalente;
- Expérience exigée dans la construction et l'urbanisme, idéalement dans une administration publique;
- Bonnes connaissances des procédures et bases légales liées aux constructions;
- Très bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques et logiciels spécialisés dont SATAC2, GAPE, CAMAC et REGBL.

Votre profil:

Vous êtes autonome, fiable et organisé-e, avec un bon sens des responsabilités et des priorités.

Ce que nous vous offrons:

- Un poste varié, alliant tâches administratives, techniques et terrain;
- Un environnement moderne, favorisant l'autonomie et la responsabilisation;
- Des conditions d'engagement attractives selon le statut de la fonction publique de l'État de Neuchâtel.

Entrée en fonction:

à convenir.
Renseignements: auprès de M^{me} Y. Felhbaum, 032 886 45 16.

Candidature: dossier complet à envoyer jusqu'au 4 septembre 2026 à:
commune.cornaux@ne.ch.

CRESSIER



LES SANSFOIN - APPARTEMENT DE 4.5 PIÈCES À LOUER ET POSTE DE CONCIERGERIE

L'appartement de 4.5 pièces relatif au poste de conciergerie des Sansfoin se libère. Il possède les caractéristiques suivantes:

- 4.5 pièces, au rez-de-chaussée, entrée indépendante
- 3 chambres
- Cuisine ouverte sur un spacieux séjour
- 1 salle de bains
- 1 salle de douche (incluant colonne de lavage)
- 1 terrasse

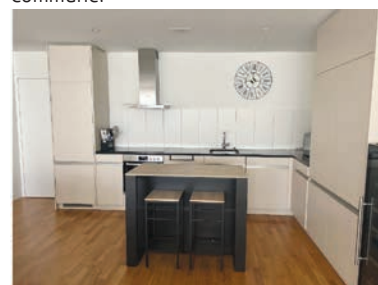
Loyer: CHF 2'190.- charges comprises.

Place de parking disponible en option: CHF 60.-/mois

Disponibilité: à convenir

Le logement est proposé avec un poste de conciergerie, offrant un revenu complémentaire.

L'annonce est également visible sur la plateforme «anibis» via le site internet de la Commune.



*Votre voix
au cœur
de la Parole*

Participez activement à la liturgie
**Devenez lecteur ou lectrice
lors de nos offices !**

Scannez le
code QR

pour vous inscrire
aux lectures des
différents offices.



<https://ssbcll.ch>

*Merci pour votre engagement
et votre service !*

IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER

 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.08.26 au 28.09.26
Publication FAO n° 35
Dossier SATAC n° 124117
Parcelle(s) et coordonnées: 5693 - Cressier; 2569628/1211273
Situation: Route de Troub 4A
Description de l'ouvrage: Aménagement d'un carnotzet, rénovation, assainissement
Requérant(s): Nicolas Ruedin , 2088 Cressier
Auteur(s) des plans: Erard & Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire: Sanction préalable
Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.02.9.9 RAC (Encadrements); Distance à l'axe d'une route
Particularités: Périmètre de plan de site; Bâtiment de 3^{ème} catégorie; Site ISOS
La pose de perches gabarit est exigée Non
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER

 VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Le service des travaux publics de la commune de Cressier rappelle que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.
Un délai est fixé au 30 novembre 2026 pour exécuter ces travaux.
Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**
Directions des travaux publics

LE LANDERON - LIGNIÈRES

 VENTE DE BOIS DE FEU SEC ET FRAIS

Nouveau formulaire de commande pour la vente de bois de feu sec et frais
Le service forestier informe sa clientèle qu'un nouveau formulaire de commande pour le bois de feu sec et frais est disponible sur le site internet de la commune du Landeron (*vie quotidienne/animaux et nature/service forestier/commande*) et de Lignièrès (*vie-quotidienne/animaux-et-nature/forets*).
Nos forestiers-bûcherons sont généralement sur le terrain et n'ont pas toujours la possibilité de prendre note de votre commande par téléphone. Par conséquent, nous vous invitons à passer vos commandes via le formulaire qui devra être transmis à l'adresse mail Lelanderon.Boisdefeu@ne.ch, ouverte spécifiquement pour vos commandes.
Nous profitons de l'occasion de vous rappeler ci-dessous les prix de vente de notre assortiment:

Assortiment	Unité	Remarques	Longueur	CHF/unité
Bois de feu, sec à l'air (2 étés)	Stère-s	En quartier, feuillus	25 cm	CHF 160.00
	Stère-s	En quartier, feuillus	33 cm	CHF 160.00
	Stère-s	En quartier, feuillus	50 cm	CHF 160.00
	Stère-s	En quartier, feuillus	1 m	CHF 130.00
	Sacs-s	En quartier, feuillus, aucune livraison possible	25 cm	CHF 25.00
Bois de feu frais (vert), disponible et livré qu'au printemps	Stère-s	Ronds, feuillus	3 à 6 m	CHF 65.00
	Stère-s	En quartier, feuillus en ballots	1 m	CHF 100.00
	Stère-s	En quartier, feuillus	33 cm	CHF 140.00
	Stère-s	En quartier, feuillus	25 cm	CHF 140.00

Le service forestier peut livrer votre commande à domicile moyennant un tarif supplémentaire. La période de commande débute le 1^{er} septembre et se termine le 15 décembre. Une fois votre commande passée, la livraison a lieu environ 10-15 jours après et en principe un vendredi sans annonce préalable.

Pourquoi acheter du bois de feu au cantonnement forestier Le Landeron – Lignièrès ?

- Vous contribuez à faire vivre le marché local.
 - En chauffant avec notre bois vous nous aider à entretenir les forêts régionales.
 - Le bilan carbone est excellent du fait des transports limités.
 - L'exploitation forestière se veut proche de la nature, on ne prélève que les intérêts de l'accroissement des forêts sans toucher au capital.
 - Le bois reste une solution économiquement intéressante car il est moins onéreux qu'une solution fossile.
 - Notre service forestier s'engage à vous fournir un produit de qualité issu de ses forêts certifiées et gérées de manière durable.
- Le Landeron-Lignièrès, le 15 juin 2026 - Cantonnement forestier Le Landeron – Lignièrès

CRESSIER

 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.08.26 au 28.09.26
Publication FAO n° 35
Dossier SATAC n° 124037
Parcelle(s) et coordonnées: 5119 - Cressier; 2569286/1211432
Situation: Chemin du Vieux-Moulin 1
Description de l'ouvrage: Transformations extérieures
Requérant(s): Jean-Thomas Vacher , 1700 Fribourg
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route
Particularités: Périmètre de plan de site; bâtiment de 3^{ème} catégorie; Site ISOS
La pose de perches gabarit est exigée Oui
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER

 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.08.26 au 22.09.26
Publication FAO n° 34
Dossier SATAC n° 124148
Parcelle(s) et coordonnées: 5067 - Cressier; 2568915/1210659
Situation: Les Molières; Rue des Prélards 5D
Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur à l'extérieur.
Requérant(s): Nathalie Haeberli, 2088 Cressier
Auteur(s) des plans: Olivier Ray 2R Technique SA, Rue du Château 4, 2034 Pesieux
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Commu-
nale / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence
Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002
La pose de perches gabarit est exigée Non
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MESURES DE CIRCULATION POUR LA FÊTE D'AUTOMNE DU 28 AU 30 AOÛT 2026

À l'occasion de la prochaine Fête d'Automne, le centre du village d'Hauterive sera fermé à la circulation **du mercredi 26 août à 7h au dimanche 30 août à 12 h**. Les accès aux quartiers nord du village resteront possibles par la Coudre et par St-Blaise. Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à privilégier la mobilité douce ou les transports publics pour vous rendre à la manifestation.

La clientèle des commerces est invitée à stationner sur le parking du STPA, à proximité de la poste.

Pour les habitant-es du centre du village et des Chasse-Peines, les parkings du STPA et en chaille du centre sportif sont à leur disposition en fonction des places disponibles.

Nous remercions l'ensemble des personnes concernées de suivre la signalisation de déviation et de veiller à laisser libres la bus du trolleybus, les carrefours ainsi que les accès aux habitations, afin de permettre le passage des véhicules de secours et des services publics.

De plus, il ne sera pas possible de circuler sur les chemins du Centre-Sportif et de la Passe, des rues Marnière et Rebatté, ainsi de la boucle du trolleybus le samedi 29 août de 15h à 16h30 pour le passage du cortège.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration, et vous souhaitons une excellente Fête d'Automne.

LATÉNA



SUBVENTION DES SOINS DENTAIRES

Les soins buccodentaires pèsent parfois lourd dans le budget d'un ménage. Afin d'assurer aux enfants de notre commune des soins de base, une subvention est proposée pour les enfants en âge de scolarité obligatoire.

Que ce soit pour les soins dentaires ou orthodontiques, les montants non couverts par d'autres assurances, complémentaires ou sociales sont pris en charge par la commune :

- Jusqu'à 600 francs par an pour les soins dentaires ;
- Jusqu'à 800 francs par an pour les soins orthodontiques, sur une durée maximale de 3 ans.

Pour en savoir plus, consultez notre page :

commune-latena.ch/page/subvention-soins-dentaires



LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'OUVERTURE NOCTURNE DES COMMERCES EN 2026

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

Vu la loi sur les heures d'ouverture des commerces, du 19 février 2013,

Vu la requête du 12 mai 2026 présentée par les groupements suivants :

- la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID)
- le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM)

Vu le préavis positif du syndicat UNIA,

Sur la proposition de la conseillère communale en charge du dicastère de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie,

arrête :

Ouvertures nocturnes Article premier

Les commerces de la Commune de Laténa peuvent demeurer ouverts :

- a) Le mardi 22 décembre 2026 jusqu'à 21 h ;
- b) Le mercredi 23 décembre 2026 jusqu'à 21 h.

Dispositions légales et conventionnelles

Art. 2

Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Entrée en vigueur

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Laténa, le 19 août 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
R. Mauri

Le secrétaire,
L. Amez-Droz



LATÉNA



AUTORISATION DE PARCAGE - TRAVAUX RC 5

Dans le cadre des travaux actuellement réalisés à Saint-Blaise (deuxième étape de la reconstruction complète de la RC5), des macarons de stationnement peuvent être délivrés uniquement aux personnes qui disposent d'une place de stationnement privée et qui sont temporairement empêchées d'en faire usage en raison des travaux.

Certaines situations sont toutefois susceptibles de nécessiter un examen au cas par cas. Nous sommes ainsi disposés à étudier les demandes individuelles, notamment lorsqu'elles sont liées à des motifs médicaux, à une situation de handicap ou à des besoins particuliers.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :

latena.infrastructures@ne.ch

Nous vous remercions pour votre attention.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AUX CONCOURS

Responsable de centre d'animation H/F (80 %)

Une fonction humaine et stratégique pour façonner l'avenir de notre jeunesse

Votre futur défi

Vous souhaitez vous investir en vous engageant auprès des jeunes et développer des projets qui ont du sens et répondant à leurs besoins ? Pour son centre d'animation socioculturelle Le Troglo, la Commune de Laténa recherche une personnalité inspirante, créative et fédératrice, capable de transformer les idées en actions.

Votre mission

En tant que responsable du Troglo, vous contribuez à l'épanouissement, à l'intégration et à la sociabilisation des jeunes. Vous assurez le pilotage de l'équipe tout en étant présent-e sur le terrain, afin de faire de la structure un lieu vivant, accueillant et stimulant et garantissant un cadre sécurisant. Vous souhaitez contribuer activement à la vie locale et laisser votre empreinte auprès de la jeunesse ? Alors rejoignez-nous, ce défi est fait pour vous !

Vos responsabilités

- Instaurer une relation bienveillante avec les jeunes fondée sur l'écoute et la confiance, encourager l'expression et le dialogue, et participer activement aux animations sur le terrain en complément des tâches de management ;
- Développer et mener des actions favorisant l'intégration, le vivre-ensemble et la cohésion sociale ;
- Connaître les spécificités et les enjeux locaux pour identifier et analyser les besoins des jeunes, puis concevoir avec l'équipe et les intéressé-es des projets adaptés ;
- Assurer la gestion opérationnelle et humaine du centre, incluant le pilotage d'une petite équipe ainsi que l'encadrement des personnes en formation et des stagiaires ;
- Garantir le suivi administratif et organisationnel du poste tout en développant et en entretenant des collaborations étroites avec les partenaires institutionnels, associatifs et le réseau local.

Profil recherché

- Titulaire d'un diplôme HES en travail social, orientation animation socioculturelle ou formation jugée équivalente, avec expérience confirmée (CAS formateur-trice ES/FPP un atout) ;
- Excellent sens du contact et de l'écoute ainsi qu'une grande aisance avec les relations avec les jeunes ;
- Esprit proactif, dynamique, autonome et doté d'une grande créativité ;
- Parfaite maîtrise de la langue française (oral et écrit), aisance informatique, rigueur, résistance au stress et diplomatie en situation complexe.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Un poste stimulant au sein d'une commune dynamique en pleine croissance avec une activité diversifiée et porteuse de sens au service des jeunes ;
- Un cadre de travail sain, propice à l'épanouissement personnel ;
- Conditions d'engagement régies par le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction : à convenir

N'hésitez plus : envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à Commune de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», jusqu'au 4 septembre 2026.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Delphine Novelli, cheffe du Service de la cohésion sociale et de la formation, au 032 886 66 20 ou le Service des ressources humaines, au 032 886 65 40.

LATÉNA



A LOUER | APPARTEMENT DE 2 PIÈCES ET DEMI À MARIN (AUGUSTE-BACHELIN 4)

La Commune de Laténa met en location un appartement de 2 pièces et demi d'une surface de 45 m² environ, dont les peintures et les parquets ont été récemment rafraîchis. Le logement est disponible de suite ou à convenir.

Situé au 4^{ème} étage, il bénéficie d'un ascenseur jusqu'au 3^{ème} étage, le dernier niveau étant accessible par les escaliers.

L'appartement se compose de :

- un séjour ;
- une cuisine agencée ;
- une chambre,
- une salle de bains avec baignoire, WC et lavabo.

Une cave privative complète le logement. L'immeuble dispose également d'une buanderie commune.

Loyer : 890 francs par mois

Charges : 130 francs par mois

Intéressé-e ?

Contactez le Service des bâtiments et des énergies pour tout renseignement complémentaire ou pour organiser une visite.

Latena.Batiments@ne.ch | 032 886 65 70

Une série de photographies du logement est disponible sur notre site internet commune-latena.ch.



SORTIR DES DÉPENDANCES : RÊVE OU RÉALITÉ ?

Soirée
Témoignage & Louange
AVEC
DOMINIQUE & ELSBETH FONTAINE
Témoignage, chants de Jude 25, collation
Entrée libre
Vendredi 28 août 2026 - 20H00
! Changement de Lieu !
Temple de Cressier (Centre paroissial)
Chemin des Narches 3 - Cressier NE

Organisé par:
Eglise évangélique Marin

JUDE 25
DOMINIQUE & ELSBETH

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



ARRÊTÉ TEMPORAIRE DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (ACCÈS AU CHANTIER « LES COTEAUX DE LATÉNA »)

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) du 19 décembre 1958;
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979;
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant

que les besoins liés à l'accès au chantier « Les Coteaux de Laténa » à Saint-Blaise nécessitent l'introduction de mesures temporaires de circulation et de signalisation sur la route cantonale RC 2185, la route de Lignières, ainsi que sur les routes communales Le Villaret et le chemin des Rochettes, afin d'assurer la sécurité des usagers et usagères et d'organiser l'accès et la sortie des véhicules liés aux travaux de construction de trois bâtiments projetés par Bricks AG,

arrête:

Route
de Lignières

Article premier

Sur la route cantonale RC 2185 (route de Lignières), à l'approche du carrefour avec Le Villaret, la vitesse maximale est limitée à 60 km/h au moyen du signal OSR 2.30 « Vitesse maximale », implanté à environ 150 m au sud du carrefour dans le sens montant et à environ 200 m au nord du carrefour dans le sens descendant.

Art. 2

¹La circulation sur le tronçon de la route de Lignières situé au nord de la zone de chantier, à la hauteur du Golf & Country Club de Neuchâtel, est signalisée par deux panneaux à volets existants. Ceux-ci permettent d'alterner la limitation de vitesse entre 60 km/h et 80 km/h selon les périodes.

²Le panneau à volets existant situé au nord du Golf & Country Club de Neuchâtel n'est pas modifié. Lorsque le régime de circulation à 60 km/h est activé, la face orientée vers le trafic montant affiche le signal de fin de limitation à 60 km/h (OSR 2.53 « Fin de la vitesse maximale »), tandis que la face orientée vers le trafic descendant affiche le signal de limitation à 60 km/h (OSR 2.30 « Vitesse maximale »). Lorsque le régime de circulation à 80 km/h est activé, les deux faces restent vides.

³Le panneau à volets existant situé au sud du Golf & Country Club de Neuchâtel est modifié afin d'assurer sa coordination avec la signalisation temporaire du chantier. Lorsque le régime de circulation à 60 km/h est activé, la face orientée vers le trafic montant affiche le signal de limitation à 60 km/h (OSR 2.30 « Vitesse maximale »), tandis que la face orientée vers le trafic descendant reste vide. Lorsque le régime de circulation à 80 km/h est activé, la face orientée vers le trafic montant affiche un nouveau signal de fin de limitation à 60 km/h (OSR 2.53 « Fin de la vitesse maximale »), tandis que la face orientée vers le trafic descendant reste vide.

Art. 3

Sur Le Villaret, la vitesse maximale est limitée à 30 km/h (signal OSR 2.30 « Vitesse maximale ») sur le tronçon compris entre le carrefour avec la RC 2185 (route de Lignières) et le carrefour avec le chemin des Rochettes. Le signal est répété lorsque nécessaire, notamment avant et après le carrefour intermédiaire, situé au nord du bien-fonds n° 3591.

Art. 4

Sur Le Villaret, l'arrêt des véhicules est interdit dans les sept zones d'évitement numérotées de 1 à 7 (signal OSR 2.49 « Interdiction de s'arrêter »). Chaque zone est délimitée par la signalisation correspondante et par une plaque complémentaire indiquant son numéro.

Art. 5

Au niveau de l'accès à Le Villaret depuis la RC 2185 (route de Lignières), le poids maximal autorisé est temporairement porté à 28 tonnes (signal OSR 2.16 « Poids maximal »), en remplacement de la restriction existante à 3,5 tonnes. Le signal existant à 3,5 tonnes est masqué ou déposé temporairement et conservé en vue de sa remise en place à la fin des travaux.

Art. 6

En raison de la modification temporaire de la géométrie du débouché de Le Villaret sur la RC 2185 (route de Lignières), le signal OSR 3.01 « Stop » existant est déposé et conservé en vue de sa remise en place à l'issue des travaux. Pendant toute la durée du chantier, un nouveau signal OSR 3.01 « Stop » est installé en amont du débouché et complété par une plaque OSR 5.01 « Plaque de distance » indiquant 20 m.

Chemin des
Rochettes

Art. 7

À l'entrée du chemin des Rochettes depuis la route de Lignières, la circulation est interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et aux cyclomoteurs (signal OSR 2.14 « Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs »). Le signal est complété par une plaque portant la mention « Excepté riverains chemin des Rochettes ».

Art. 8

À la sortie du chantier sur le chemin des Rochettes, tous les véhicules liés au chantier sont tenus d'obliquer à gauche (signal OSR 2.38 « Obliquer à gauche »), afin d'empêcher leur transit par le chemin des Rochettes via le quartier résidentiel pour rejoindre la route de Lignières.

Art. 9

La durée de validité du présent arrêté s'étend jusqu'à la fin des travaux de construction des trois bâtiments du chantier « Les Coteaux de Laténa », prévue le 31 juillet 2028.

Art. 10

La signalisation temporaire est mise en place, adaptée et entretenue en fonction de l'évolution du chantier et des impératifs de sécurité.

Art. 11

Les contrevenant-es au présent arrêté seront puni-es conformément à la législation fédérale et cantonale.

Validité

Signalisation

Contravention

Laténa, le 12 août 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

R. Mauri

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 19 août 2026

L'INGÉNIEUR CANTONAL

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur-e.

Le secrétaire

L. Amez-Droz

Le Villaret

LATÉNA



NÉ-E POUR LIRE

La bibliothèque-médiathèque de Laténa a le plaisir de vous inviter à l'atelier **Né-e pour Lire** qui aura lieu le

Mardi 1^{er} septembre 2026 de 9h00 à 10h00

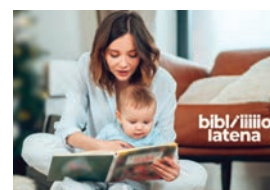
Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagné.es d'un parent, grand-parent ou accompagnant-e.

Venez partager un petit moment de lecture-plaisir avec vos bébés et jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Les prochaines dates pour 2026:

Vendredi 2 octobre	9 h - 10 h
Mardi 10 novembre	9 h - 10 h
Vendredi 11 décembre	9 h - 10 h



Votre bibliothèque de Laténa

AVIS OFFICIELS des communes

Vita'LATÉNA

Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

Dimanche	30 août	10 h 00	Beach volley Beach Volley Littoral Est	Beach volley d'Hauterive
Mercredi	2 septembre	17 h 30	Fitness en plein air Jessica Sousa (JessActiv)	Fitness urbain de Marin
Dimanche	6 septembre	10 h 00	Pilates Nina Ballif (NAEA Pilatesflows)	Plage d'Hauterive (tapis à prendre avec soi)
Mercredi	9 septembre	17 h 30	Fitness en plein air Didier De Oliveira (9.81 Training)	Fitness urbain de Marin
Dimanche	13 septembre	10 h 00	Beach volley Beach Volley Littoral Est	Beach volley d'Hauterive



Programme complet sur notre site internet 

Service cantonal de la santé publique  **UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR VOTRE COMMUNE !**

LIGNIÈRES

**CANICULE: RESTONS VIGILANTS, PROTÉGEONS LES PERSONNES SENSIBLES**

Avec l'arrivée de l'été et des journées ensoleillées, les températures peuvent rapidement grimper. Si ces beaux jours sont agréables pour beaucoup, ils peuvent aussi présenter des risques pour la santé. La commune tient à rappeler à ses aînés, et à toute personne vulnérable, quelques gestes essentiels pour se protéger durant les épisodes de canicule:

1. Gardez un contact régulier avec une personne de confiance.

Assurez-vous d'avoir un proche, un voisin ou un membre de la famille joignable en cas de besoin.

2. Privilégiez les sorties tôt le matin ou en fin de journée.

Évitez les efforts physiques et les déplacements pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h).

3. Rafraîchissez votre logement.

Utilisez si possible une climatisation, fermez les volets et stores en journée, et ouvrez les fenêtres la nuit. L'usage d'un ventilateur, d'un parasol ou de linges mouillés peut aussi être utile.

4. Hydratez-vous régulièrement.

Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour sauf indication contraire de votre médecin. N'attendez pas d'avoir soif !

5. En cas de problème de santé, contactez le médecin de garde au 0848 134 134.

La commune reste également à votre écoute. En cas de doute ou de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Prenez soin de vous et restez au frais !

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES

**TIR OBLIGATOIRE 300 M**

Vendredi 28 août 2026 de 17h30 à 19h30

LIGNIÈRES

**FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 17 août 2026 au mardi 1^{er} septembre 2026, y compris.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mercredi 2 septembre 2026, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES

**PORTE-À-PORTE DE PRO INFIRMIS - SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Une maladie ou un accident portant durablement atteinte à la santé ou la naissance d'un enfant avec un handicap sont de durs coups du destin. Pro Infirmis est là pour soutenir les personnes avec handicap et leurs proches. Depuis sa constitution, il y a plus de 100 ans, Pro Infirmis a fortement influencé la politique du handicap en Suisse. Aujourd'hui, elle est la plus grande organisation spécialisée pour les personnes en situation de handicap. Comptant 50 services de consultation, elle est bien ancrée dans toutes les régions, comme dans le canton de Neuchâtel.

Les personnes en situation de handicap sont, encore de nos jours, désavantagées dans de nombreux domaines. Pro Infirmis s'engage pour que ces personnes aient les mêmes droits, elle aplanit les obstacles et encourage l'autonomie. Par exemple, Pro Infirmis offre une relève pour décharger les parents d'un enfant en situation de handicap, cherche des solutions rapides en cas de difficultés financières, ou encore soutient les personnes en situation de handicap qui désirent choisir elles-mêmes leur cadre de vie.

Action de sensibilisation entre 29 juin et 16 octobre 2026

Pour son action, Pro Infirmis a besoin de dons. Le soutien financier de donateurs et donatrices est nécessaire pour qu'elle puisse continuer à offrir ses prestations. **Du 29 juin au 16 octobre 2026, des jeunes travaillant pour Pro Infirmis sonneront aux portes dans le canton de Neuchâtel.** Le but de ces entretiens personnels est d'informer la population sur les besoins des personnes en situation de handicap et sur le travail de Pro Infirmis. Les personnes contactées ont la possibilité de devenir membre promoteur si elles le souhaitent. L'argent liquide n'est pas accepté. Les collaboratrices et collaborateurs porteront des vestes et t-shirts avec le logo de Pro Infirmis et seront munis d'un badge. Toute l'équipe se réjouit d'ores et déjà d'ouvrir le dialogue.

Informations complémentaires

Renato Meneguz, Responsable Adhésions,

Pro Infirmis renato.Meneguz@proinfirmis.ch, +41 58 775 26 53 **CONSEIL COMMUNAL**

Retour aux origines



**120 minutes pour remonter le temps**

sentierdutemps.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



NOUVELLE ORGANISATION POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES

Le Conseil général, lors de sa séance du 25 juin 2026, a adopté une nouvelle organisation en matière de prévention incendie. Désormais, les inspections des bâtiments, jusqu'ici réalisées par la commission de la police du feu, seront confiées à un spécialiste ou expert AEAI mandaté par la commune.

Nous rappelons que, conformément à l'article 21 de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS), la prévention incendie et des dangers naturels relève de la compétence des communes. Afin de répondre à cette obligation légale, le Conseil communal a proposé une organisation adaptée à notre commune.

À partir du 1^{er} janvier 2027, la commission de police du feu, composée de trois membres, ne sera plus chargée des contrôles périodiques ou ponctuels des bâtiments. Elle assumera désormais un rôle de supervision, veillant à la conformité des constructions aux normes de protection incendie ainsi qu'au respect des exigences fixées dans les permis de construire ou de transformer.

Par ailleurs, un membre du personnel administratif communal sera responsable de l'organisation des visites, réalisées par un spécialiste ou expert AEAI. En cas de non-conformité constatée, le spécialiste ou l'expert établira un rapport précisant les mesures à prendre par le propriétaire du bâtiment.

Fonctionnement des visites...

Les visites seront annoncées à l'avance par l'administration communale (nom de l'expert, date, etc.) et auront lieu en semaine, selon un mode comparable aux contrôles OIBT.

Entrée en vigueur...

Cette nouvelle organisation entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Jusqu'au 31 décembre 2026, la commission de police du feu continuera d'exercer ses missions selon son organisation actuelle.

Frais des visites....

Conformément à l'article 36 du règlement du Conseil général relatif aux taxes et émoluments communaux, les frais d'inspection sont à la charge du propriétaire du bâtiment (valable depuis janvier 2026). Une facture sera adressée au propriétaire après la visite. En cas de travaux de mise en conformité, ceux-ci restent également à la charge du propriétaire.

Nous vous informons par ailleurs que la plateforme **heureka** permet aux propriétaires ou concepteurs d'être avisés quant aux principes et exigences de protection incendie. N'hésitez pas à consulter le lien suivant: <https://ne.heureka.ch/fr/page-daccueil>

La prévention incendie repose sur une responsabilité partagée: les autorités organisent les contrôles et veillent au respect du cadre légal, les propriétaires doivent se conformer aux exigences et prendre les mesures nécessaires, et chaque occupant est tenu d'adopter un comportement préventif afin de limiter les risques d'incendie ou d'explosion. Cette nouvelle organisation vise à répondre efficacement à ces responsabilités.

Le Landeron, le 26 juin 2026

Le Conseil communal

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.08.26 au 28.09.26

Publication FAO n° 35

Dossier SATAC n° 124210

Parcelle(s) et coordonnées: 7511 - Le Landeron; 2572711/1212524

Situation: Les Roches du Bas; Chemin de Vermont 15

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Mathieu Hopmann, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Mathieu Hopmann, Chemin du Vermont 15, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une zone viticole

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



VOUS AVEZ UN CHIEN ?

Le Conseil communal rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans les secteurs construits/bâti de la commune. Il en va de même dans la zone du bord du lac de Biemme

Conformément à l'article 136 du règlement de police, nous rappelons aux détenteurs d'un chien qu'ils doivent être en mesure de le maîtriser à tout moment par la voix ou le geste. A défaut, le chien doit être tenu en laisse.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans **les secteurs construits/bâti** de la commune tout comme dans la **zone du bord du lac de Biemme** (à l'intérieur du secteur dessiné en rouge, les chiens doivent être attachés).

L'accès des chiens aux places de sports, aux places de jeux, aux cours des collèges ainsi que dans les massifs floraux est interdit.

Dans les zones où les chiens peuvent être laissés en liberté (par exemple le long du canal de la Thielle), leurs détenteurs doivent en conserver la maîtrise permanente. Ils en exercent la surveillance, préviennent les bruits intempestifs, les bagarres et appliquent les mesures de prévention des accidents ou des morsures.

En particulier, ils respectent la volonté par un tiers d'éviter tout contact, au besoin en reprenant leur chien en laisse.

D'avance, nous remercions les propriétaires d'un canidé de respecter ces quelques règles afin de favoriser les bonnes relations avec les autres usagers de la voie publique ou des zones de détente.

Le Conseil communal



LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le **vendredi 28 août 2026**.

Réouverture lundi 31 août à 13h30.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



ADMINISTRATION COMMUNALE – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le **vendredi 28 août 2026**.

Réouverture le lundi 31 août 2026, à 9 heures.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer son service administratif, la commune du Landeron met au concours un poste de

Collaborateur/trice administratif/ve à 95%.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2027

Vos missions

Vous assurez le suivi administratif des dossiers relevant de la police du feu et participez aux activités du contrôle des habitants, ainsi qu'aux tâches administratives liées à l'exécutif communal.

Vos principales responsabilités

- Assurer la gestion administrative des dossiers de police du feu et de salubrité, notamment le suivi des contrôles, la correspondance et les échéances légales;
- Rédiger des courriers et autres documents administratifs liés aux domaines d'activités;
- Garantir un traitement rigoureux des dossiers dans le respect des délais, des procédures et des dispositions légales;
- Participer aux activités du contrôle des habitants (annonces d'arrivée/départ, changements d'adresse, délivrance d'attestations, tenue des registres, traitement des demandes de la population);
- Assurer la correspondance, ainsi qu'un soutien administratif dans la préparation des séances du Conseil communal et le suivi des décisions, notamment;
- Collaborer avec les différents services communaux, les partenaires institutionnels et les administrés;
- Responsable de la gestion documentaire conformément aux normes en vigueur.

Votre profil

- CFC d'employé-e de commerce ou formation jugée équivalente (formations continues dans les domaines de la rédaction, du droit administratif constituent un atout);
- Expérience confirmée dans une fonction similaire (idéalement au sein d'une administration communale, cantonale ou d'une étude d'avocat);
- Excellentes capacités rédactionnelles et parfaite maîtrise du français;
- Sens aigu de l'organisation, aptitude à gérer les délais et plusieurs dossiers simultanément;
- Esprit d'analyse, rigueur, autonomie et sens des responsabilités;
- Sens du service public;
- Maîtrise des outils informatiques usuels; intérêt pour les logiciels métiers
- Sens de la collaboration.

Délai de postulation: **9 septembre 2026**

Merci d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre de motivation, certificats) en un seul fichier PDF à commune.lelanderon@ne.ch ou à Administration communale, Postulation, Rue du Centre 6, 2525 Le Landeron.

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Dans sa séance du 24 août 2026, le Conseil communal a proclamé élu Conseiller général, M. Marc Hertzseisen, premier suppléant du Canette, en remplacement de M. Numa Tschanz.

Le Landeron, le 25 août 2026

Conseil communal

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE SUPPLÉANTE

Dans sa séance du 24 août 2026, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale suppléante, M^{me} Océane Cortés, première vient-ensuite du Canette, en remplacement de M. Numa Tschanz, suite à son départ du Landeron et de la nomination de M. Marc Hertzseisen en tant que Conseiller général.

Le Landeron, le 25 août 2026

Conseil communal

LE LANDERON



TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 25m

Samedi 29 août 2026

de 10h00 à 12h00
de 13h30 à 15h30



Ghielmetti
Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles.
Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**

Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire

— UN ESPACE POUR —

*Écouter
Partager
Grandir
ensemble*

ATELIER DE PAROLE
ouvert à chacun et chacune

Jeudi 10 septembre 2026
de 20h à 21h30

Salle sous l'église catholique
de St Blaise

Animé par Gabrielle De Gasparo,
psychopraticienne spécialisée
en neuroatypies et coach

Dans le cadre de
l'Unité Pastorale EST

Inscriptions et renseignements :
• au 076 568 16 13 tel ou WhatsApp
• ou par e-mail
cure.st-blaise@cath-ne.ch

“ Une soirée pour déposer
ses mots, être écouté,
et se sentir relié aux autres
dans la bienveillance. ”

Unité Pastorale EST
Cressier, Le Landeron, St-Blaise

Landi
REGION NEUCHÂTEL

Bevaix,
Crêt-du-Locle
landi.ch

13.95
Box 60 x 40 x 32 cm
Box de qualité alimentaire,
max. 40 kg. Couverture dispo-
nible séparément.

299.-
Congélateur Prima Vista 161 l.
Poignée métallique et porte permu-
table (droite / gauche). 142,5 x 54 x
59 cm. 3 tiroirs, 2 tablettes, No Frost

79.95
Stérilisateur Prima Vista
Fourni avec thermostat, minuterie, grille
de fd, robinet - couvercle. Le robinet peut
être rempli par un bouchon. Cuve émail-
lée. Puissance: 1800 W. Contenance: 27 L.

MEMENTO DU MOIS DE SEPTEMBRE

LIGNIÈRES

- 05.09 **Tournoi de pétanque** - Parking du FC Lignières – Inscription préalable – Début des jeux 10h00 - Cantine - Restauration - Organisé par le Club des 100 du FC Lignières.
- 25.09 **Désalpe de Lignières**, dès 18h30 ouverture du stand tenu par le Camp d'été - Hamburgers, bar.
- 26.09 **Désalpe de Lignières**, dès 10h00 ouverture du marché artisanal - Animation musicale et animation pour les enfants – A 14h00 cortège folklorique – Stands de restauration.

LATÉNA

- 12.5-29.8 **Exposition temporaire** «Éclat de saisons», Bibliothèque de Laténa, Marin
- 22.8-27.9 **Exposition temporaire** de François Jaques, Galerie 2016, Hauterive
- 01.09 **Né-e pour lire**, 9 h – 10 h Bibliothèque de Laténa, Marin
- 01.09 **Laténa'Smart** (ateliers numériques), 10 h – 11 h 30 Espace Perrier, Marin
- 01.09 **Gym poussette**, 9 h – 10 h Espace Perrier, Marin
- 02.09 **Passage du Bibliobus**, 8 h 15 – 12 h 15 lac, Saint-Blaise
- 02.09 **Passage du Bibliobus**, 14 h – 18 h poste, Hauterive
- 02.09 **Vita'Laténa**, (Fitness en plein air avec JessActiv) 17 h 30, Fitness urbain, Marin
- 03.09 **Séance «Enfants et écrans: à la recherche du temps perdu»** 18 h – 20 h Auditoire de Vigner, Saint-Blaise
- 05.09 **Rallye familial des 40 ans de la Ludothèque**, 14 h Cour du collège, Marin
- 06.09 **Vita'Laténa** (Pilates avec NAEA Pilatesflows) 10 h, Plage d'Hauterive
- 06.09 **Sous le toit du passé**, 11 h – 11 h 30, Laténium, Hauterive
- 06.09 **Sous le toit du passé**, 11 h 45 – 12 h 15, Laténium, Hauterive
- 06.09 **Dimanche malin**, 14 h – 16 h 30, Laténium, Hauterive
- 08.09 **Gym poussette**, 9 h – 10 h Espace Perrier, Marin
- 08.09 **Laténa'Smart** (ateliers numériques), 10 h – 11 h 30 Espace Perrier, Marin
- 08.09 **Contrôle des champignons**, 18 h 30 – 19 h 30 Rez-de-chaussée de l'Hôtel communal, Saint-Blaise
- 09.09 **Passage du Bibliobus**, 15 h – 16 h, Enges
- 09.09 **Vita'Laténa** (Fitness en plein air avec 9.81 Training) 17 h 30, Fitness urbain, Marin
- 12.09 **Midnight Laténa**, 20 h – 23 h CSUM, Marin
- 12-13.09 **Week-en de clôture des 25 ans du Laténium**, dès 10 h, Laténium, Hauterive
- 15.09 **Gym poussette**, 9 h – 10 h Espace Perrier, Marin
- 15.09 **Laténa'Smart (ateliers numériques)**, 10 h – 11 h 30 Espace Perrier, Marin
- 15.09 **Passage du Bibliobus**, 13 h 15 – 16 h Rue du Port 3, Saint-Blaise
- 15.09 **Passage du Bibliobus**, 16 h 15 – 18 h 15 Ch. des Roseaux 7, Hauterive
- 15.09 **Contrôle des champignons**, 18 h 30 – 19 h 30 Rez-de-chaussée de l'Hôtel communal, Saint-Blaise
- 16.09 **Vita'Laténa** (Fitness en plein air avec AB Training) 17 h 30, Fitness urbain, Saint-Blaise
- 17.09 **Déjeuner Laténa**, 8 h 30 – 10 h 30 Espace Perrier, Marin
- 17.09 **Visite guidée** «Le passé n'attend pas» (exposition) 12 h 30, Laténium, Hauterive
- 19.09 **Midnight Laténa**, 20 h – 23 h CSUM, Marin
- 19.09 **Clean Up Day**
- 20.09 **Vita'Laténa** (Parcours Vita avec Marin Basket Club) 10 h, Parcours Vita, Marin
- 20.09 **Dimanche malin**, 14 h – 16 h 30, Laténium, Hauterive
- 22.09 **Gym poussette**, 9 h – 10 h Espace Perrier, Marin
- 22.09 **Laténa'Smart** (ateliers numériques), 10 h – 11 h 30 Espace Perrier, Marin

- 22.09 **Conférence** «Regards sur la Santé Mentale des jeunes aujourd'hui» 18 h – 20 h Auditoire de Vigner, Saint-Blaise
- 22.09 **Contrôle des champignons**, 18 h 30 – 19 h 30 Rez-de-chaussée de l'Hôtel communal, Saint-Blaise
- 23.09 **Vita'Laténa** (Fitness en plein air avec JessActiv) 17 h 30, Fitness urbain, Saint-Blaise
- 23.09 **Visite guidée de L'île de Sable** (exposition)
- 24.09 **Séance du Conseil général**, 19 h 30 Espace Perrier, Marin
- 26.09 **Ouverture du samedi de la ludothèque**, 10 h-12 h Fleur-de-Lys 7, Marin
- 27.09 **Dimanche malin**, 14 h – 16 h 30, Laténium, Hauterive
- 27.09 **Vita'Laténa** (gym cardio avec Michel Vesco) 10 h Maison de commune, Enges
- 27.09 **Votation fédérale**
- 29.09 **Gym poussette**, 9 h – 10 h Espace Perrier, Marin
- 29.09 **Laténa'Smart** (ateliers numériques) 10 h – 11 h 30 Espace Perrier, Marin
- 29.09 **Contrôle des champignons**, 18 h 30 – 19 h 30 Rez-de-chaussée de l'Hôtel communal, Saint-Blaise
- 30.09 **Passage du Bibliobus**, 8 h 15 – 12 h 15 lac, Saint-Blaise
- 30.09 **Passage du Bibliobus**, 14 h – 18 h poste, Hauterive
- 30.09 **Vita'Laténa** (Fitness en plein air avec 9.81 Training) 17 h 30, Fitness urbain, Saint-Blaise

SAINT-BLAISE

N° du «Gouvernail» d'août-septembre 2026 Le récit d'une extraordinaire découverte



FABIEN LANGENEGGER
SUR LES TRACES DE LA CÉRAMIQUE ROMAINE

Dendrochronologie du Laténium et plongeur confirmé, Fabien Langenegger écrit à la croisée de deux univers rarement réunis. Des villages lacustres aux profondeurs du lac de Neuchâtel, son métier consiste à faire parler le bois. Une expertise qui l'a conduit, à l'automne 2024, à l'une des plus extraordinaires découvertes archéologiques subaquatiques réalisées en Suisse ces dernières décennies.

bien Droz au moyen d'un dirigeable et de drones, ce chargement se trouvait à deux kilomètres au large du Laténium, à une profondeur de huit mètres.

Et Fabien Langenegger d'écrire: «La première chose que je vois, c'est de la céramique soigneusement empilée. Les caisses dans lesquelles elle se trouvait ont disparu. Mais l'ensemble reste remarquablement ordonné. Le dépôt s'étend sur une zone d'environ quatre mètres sur un mètre cinquante. Une telle configuration indique que tout a sombré avec le bateau sans que celui-ci ne se retourne. A ce stade de nos recherches, il n'y a plus aucune trace de l'embarcation».

Bientôt autour du dépôt de céramique, après plusieurs recherches, des amas d'objets métalliques sont encore dégagés: mors de chevaux, piquets de tentes, glaives de légionnaires, roues de chars, chaudron en bronze, amphores...

Un mauvais coup de joran avait fait chavirer le bateau. Ni l'épave, ni l'équipage n'ont été retrouvés. C'était au 1^{er} siècle après J.-C.

Le «Gouvernail», largement illustré, évoque cette fantastique découverte faite dans notre région.

On peut obtenir gratuitement ce numéro, dans la limite du surplus du tirage, auprès de la Rédaction – administration du Gouvernail, Mai-groge 21, 2072 Saint-Blaise, adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com

CRESSIER

MusicÔvignes clôture à nouveau sur un joli succès



Le front orageux qui a sévi sur la région au cours de la première soirée de MusicÔvignes n'a pas entamé l'état d'esprit ni la solidarité du public venu acclamer les artistes. Sur deux jours, 3200 festivaliers se sont rassemblés au cœur du verger du domaine de la Cave des Lauriers de Cressier, confirmant l'ancrage de cette manifestation musicale et viticole.

La manifestation a doublé sa programmation, qui s'est déroulée les 21 et 22 août derniers, une évolution décidée à la suite des deux précédentes éditions qui ont rapidement affiché complet. La nouvelle formule s'est avérée gagnante, les billets se sont arrachés à guichets fermés avant même l'annonce de la programmation complète et beaucoup de festivaliers sont venus pour la première fois.

Parmi les têtes d'affiche, Zoë Më, qui a représenté la Suisse à l'Eurovision 2025, a combiné les rythmes pop modernes avec des musiques de film mélancoliques. Mentissa, Belge d'origine congolaise, a soulevé frissons et euphorie des festivaliers encapuchonnés sous la pluie du vendredi soir. Sous une météo clémente et agréable le lendemain, le public a manifesté son enthousiasme par des applaudissements nourris et des gestes unanimes, conquis par la prestation remarquable du

chanteur britannique Tom Gregory aux irrésistibles mélodies. Rori, auteure-compositrice-interprète belge, s'est imposée sur la grande scène grâce à un univers intense et une énergie mêlant influences rock des années 1990, sonorités pop et touches punk.

MusicÔvignes a gardé son authenticité en programmant des artistes locaux entourés d'internationaux. Du côté des Helvètes, la Neuchâteloise Tia a évolué en mêlant de nombreux sous-genres de rock à la danse. Velantane, jeune artiste fribourgeoise, a fait la démonstration de son mélange de la chanson française et de la pop électro. Katavia, issue du bout du Léman, a séduit l'été dernier les fans genevois de l'Euro féminin de football avec son hymne «Run». Elle a séduit cette année les festivaliers de Cressier. Quant aux groupes neuchâtelois de rock, The Banned et Rays of Rock, ainsi que le collectif Attic Foundation, ils ont tenu la cadence à un rythme très soutenu. Originaire de Schaffhouse, le sextuor Klub Mathé a répandu une bonne humeur collective et invité à la danse. Avec ou sans pluie, le public a été fantastique, tout sourire et d'une énergie constante.

À noter que les billets de soutien «La Grappe» proposés cette année ont remporté un franc succès, selon les organisateurs. La formule devrait être de retour l'an prochain.

MusicÔvignes repose sur un solide comité mené par son président Nicolas Fallet. L'association organisatrice est renforcée par près de 300 bénévoles. «On a une reconnaissance énorme de toutes les personnes qui nous aident, que ce soient les bénévoles ou les festivaliers», a déclaré le président sur une antenne locale.

Une nouvelle fois, l'événement a transformé Cressier en un véritable lieu de fête.

GC



NEUCHÂTEL

Dimanche 30 août 2026

Balade en tramway historique



L'ANAT, l'Association Neuchâteloise des Amis du Tramway, reprend, après la pause estivale, ses balades en ancien tramway sur la ligne du Littorail entre Neuchâtel et Boudry.

Ce prochain dimanche, l'horaire des courses est le suivant:

Départs de Neuchâtel: 13h51 – 15h11 – 16h31

Départs de Boudry: 13h11 – 14h31 – 15h51

Le voyage permet de vivre un retour au passé des tramways brinquebalants du Littoral neuchâtelois encore équipés de sièges en bois. Il peut être complété par une visite du Musée de Tram, à Areuse. Elle permet de découvrir une collection de trams historiques qui comprend, entre autres, la motrice 83 de la ligne Neuchâtel – St-Blaise supprimée en 1957 ainsi que des archives photographiques de l'époque.

La balade en tram historique et la visite du musée sont gratuites.

CZ

LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME!

**EN TERRAIN NEUTRE**

Documentaire de Mehdi Afmani

L'un est fils de paysan vaudois, l'autre d'un pêcheur d'oursins kabyle naturalisé. Stéphane et Mehdi sont Suisses. Donc neutres. C'est d'ailleurs la seule marque d'ADN qu'ils partagent avec un banquier zurichois ou un lutteur du Toggenburg. C'est tout de même bizarre d'avoir érigé la neutralité en valeur identitaire suprême. Mais ça veut dire quoi en fait ? C'est être sans saveur, sans odeur, sans courage ou, au contraire, c'est être malins et justes ? Peut-on vraiment être neutres et à partir de quel moment ne l'est-on plus ? Alors que les bruits de bottes se font entendre en Europe et que l'ancien monde s'effondre, Stéphane et Mehdi s'embarquent dans un roadtrip planétaire et introspectif à la recherche de ce statut particulier avec, en tête, la crainte qu'il disparaisse. Une quête identitaire loufoque au cœur d'une crise de conscience nationale.



VE 28 août à 20h en VF
16 ans - CH - 1h24 - 2026

SPIDER-MAN : BRAND NEW DAY

Action, Aventure, Fantastique, Science Fiction de Destin Daniel Cretton avec Tom Holland, Zendaya, Sadie Sink

C'est un tout nouveau jour pour Peter Parker Dans un monde qui ne se souvient plus de lui, il poursuit sans relâche sa lutte contre la criminalité. Mais le sentiment d'avoir été oublié par ses amis qui avancent désormais sans lui provoque un changement chez Peter qu'il n'est peut-être pas en mesure de contrôler. Et pourtant, c'est cette mutation qui pourrait être sa seule chance de s'opposer à un adversaire terrifiant, capable d'agir sans jamais être repéré et prêt à s'attaquer à la ville et à tous les proches de Spider-Man. Car si le monde ne se souvient plus de Peter Parker, lui ne l'a pas oublié...



SA 29 août à 20h en VF - DI 30 août à 20h en VOST
12 (14) ans - USA - 2h24 - 2026

C'EST QUOI L'AMOUR ?

Drame de Fabien Gorgeart avec Laure Calamy, Vincent Macaigne, Lyes Salem

Lorsque Fred demande à son ex-femme, Marguerite, de faire annuler leur mariage à l'Eglise pour pouvoir se y remarier, elle se réjouit de le voir refaire sa vie. Mais ce qui devait être une simple formalité s'avère plus compliqué que prévu et va les mener jusqu'à Rome avec leurs enfants et leurs nouveaux conjoints. Un voyage haut en couleurs pour tous les membres de cette famille recomposée.

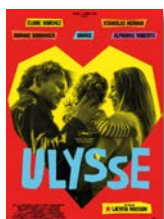


DI 30 août à 17h - ME 2 et VE 4 septembre à 20h
8 ans - FR - 1h47 - 2026

ULYSSE

Drame de Laciția Masson avec Elodie Bouchez, Alphonse Roberis, Stanislas Merhar

Alice, chercheuse en sociologie, découvre qu'elle est enceinte. Luc, son mari, exulte. Ce sera un garçon! Ils l'appelleront Ulysse. Sauf qu'à un an, Ulysse ne rentre pas dans les courbes. Trop petit, trop maigre. Les pédiatres s'interrogent et le verdict tombe: syndrome génétique. Ulysse ne sera pas comme les autres. Mais comment sera-t-il ? Mystère. Commence alors la très particulière odyssée d'Ulysse: marcher, parler, apprendre, comprendre, s'épanouir. Alice se lance dans l'aventure, déterminée à ce qu'Ulysse trouve sa place dans le monde.



MA 1^{re} et ME 9 septembre à 20h
10 (12) ans - FR - 1h37 - 2026

HAUTERIVE

Exposition de François Jaques à la Galerie 2016
À la découverte de nouveaux mondes

La Galerie 2016 vous propose une nouvelle exposition de l'artiste neuchâtois François Jaques. Cet artiste musicien, qui a débuté dans les années 80, se consacre depuis 2010 uniquement à la peinture. Cette passion de l'art est née d'une épiphanie lors d'une visite d'un musée national à Paris avec sa mère, quand il s'est retrouvé nez à nez avec l'œuvre «La Banane» d'Andy Warhol à l'âge de

13 ans. Le choc de voir une telle œuvre, qui finalement ressemblait à une photocopie, dans un musée tellement réputé l'a laissé dans une réflexion profonde et a transformé son image de l'«art». À partir de ce moment, il ne cesse de s'exprimer à travers des collages et des arts plastiques.

L'exposition actuelle vous emporte vers des mondes très colorés et complexes. En effet, les œuvres rondes sont recouvertes de 20 à 25 couches différentes, comme la terre avec ses différentes couches géologiques: de la peinture acrylique et synthétique aux couleurs éclatantes, de la laque transparente pour la profondeur et des solvants pour le relief, comme des mouvements tectoniques, avec une gestuelle propre à l'artiste. Après un séchage minutieux vient la partie du ponçage, qui révèle toute l'œuvre en profondeur.

L'artiste dévoile ou non les couches et les transparences infinies de ce monde. Chaque tableau est donc unique et irréproductible. Le spectateur est happé par ces détails infinis et peut, tel un archéologue, se plonger dans l'étude de ces pièces singulières. L'exposition est visible à la Galerie 2016 jusqu'au 27 septembre 2026. FB

Dimanche
13 septembre 2026 à 10h



Bienvenue à chacun pour un moment convivial, suivi d'un témoignage au temple !

**Culte café
croissant**

**“Relève-toi !”
avec Jonathan Capela**



Après un parcours de vie compliqué, transbahuté dans plusieurs familles d'accueil et sombrant peu à peu dans la violence, Jonathan partage son chemin de foi qui l'a amené à une pleine restauration.

Actuellement éducateur social à Neuchâtel, il a créé une association pour prévenir la violence en sensibilisant les jeunes.

Le Foyer

Grand'Rue 15 2072 St-Blaise
Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs

www.entre2lacs.ch

LE LANDERON

Chapelle de Combes, une cérémonie pour marquer la fin de la construction et des travaux de rénovation



Samedi 15 août, ce sont quelques cinquante-huit personnes qui ont assisté à l'office de l'Assomption en la Chapelle de Combes. Cette célébration était également l'occasion de fêter le trois-cent quarantième anniversaire de la fin de sa construction et le cinquantième anniversaire de sa rénovation.

C'est Jacques Girard qui prend la parole pour donner des informations historiques relatives à ces deux événements.

De prime abord, il faut savoir que la construction de la Chapelle a duré quatre ans (1682-1686) de même que sa rénovation (1972-1976). Il est donc important de vouloir commémorer ces deux dates qui sont des jalons historiques importants montrant l'attachement de la

paroisse catholique à ce bel édifice baroque l'un des rares de la région.

Il souligne que cette rénovation a pu être réalisée grâce à un important soutien de la Confédération et du canton dans le cadre de l'année européenne du patrimoine architectural, cela au même titre que la restauration des fontaines, de la Croix du Bourg, de l'Hôtel de Ville et de la Chapelle des Dix-mille Martyrs. Bien entendu, tout cela a été possible grâce à un comité présidé par Edouard Girard, le papa de Jacques.

Il fait ensuite état des différentes phases ayant jalonné la décoration intérieure de la Chapelle et les personnalités importantes, cheville ouvrière du projet (Urs Saudeny, curé, communiens de Combes et la duchesse Marie de Nemours).

Il explique ensuite la raison qui a conduit à consacrer cette chapelle à St.-Anne et à notre Dame de Lorette. Il explique également les relations entre les différentes statues, leurs thématiques et la grande cohérence d'origine. La restauration (1972-1976) a été une entreprise considérable. Quatre années d'efforts constants, un volume de correspondance énorme (Confédération, canton, architectes et restaurateurs) assurée par son père, Edouard Girard. Jacques a souvent piloté son père jusqu'à Combes et il aurait pu faire le trajet les yeux fermés.

Cependant, son papa pouvait compter sur des gens dévoués et efficaces notamment Emile Cottier Médard Frochaux, Casimir Girard, Maurice Girard, Jean-Pierre Digier et Rémy Muri-set. De plus, les très bons contacts entretenus avec le Professeur Alfred Schmid (directeur des monuments et sites fédéraux) ont permis de bénéficier d'un important soutien de l'Etat. Avec le recul, on ne peut être que sidéré par le soin apporté à ce dossier et le nombre incal-

culable de réunions tenues pour faire avancer cette rénovation.

Il relève surtout l'incroyable travail effectué par son papa (travail approfondi sur la Chapelle, rédaction d'une quantité de notes historiques, mise en valeur du symbolisme des mensurations de la Chapelle, etc.).

En conclusion, cette somme énorme de travail était, pour son père le fruit d'un attachement particulier à la chapelle. C'est également un message qu'il a transmis, afin que les générations à venir prennent soin de cet héritage. Il profite encore de ce moment pour remercier tous ceux qui assurent la mise en valeur de la Chapelle et des autres bâtiments de la paroisse avec un merci particulier à Paul Frochaux, Madeleine et Raymond Hinkel pour leur dévouement.

Cérémonie

C'est l'abbé Albert Mpambara qui officie avec cinq servants de messe cette belle cérémonie avec l'appui du chœur des dames dirigé par Paul Frochaux. Un très beau moment spirituel qui donnait tout son sens à cette cérémonie.

CP



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Yumi Ito
Vendredi 18 septembre 2026 à 20h00



Vendredi 18 septembre 2026 à 20h00 – Yumi Ito

Pour débiter cette nouvelle saison, nous accueillons une perle, avec sa voix, son piano et ses compositions. Yumi Ito crée des mondes qui dépassent toutes les frontières. Cette Suissesse d'origine polonaise et japonaise nous propose un répertoire varié et passe sans peine de l'art-pop au jazz en passant par la musique néo-classique.

Elle se produit en compagnie du poète de la batterie - Iago Fernández, du contrebassiste Nadav Erlich et du guitariste Alessio Cazzetta.

Programmation 2026-2027

Vous recevrez aujourd'hui notre programme sous forme de dépliant encarté dans ce journal du Courrier. Dans celui-ci vous trouverez nos

formules d'abonnement annuel qui sont toujours très attractives au vu des nombreuses représentations programmées et des prix d'entrée généralement fixés de CHF 30 à 35.- par personne.

Les réservations sont ouvertes sur notre site internet www.latourderive.ch et pour ceux qui prennent un abonnement Entreprise, Duo ou Uno, vous avez la facilité de faire des réservations multiples sans devoir à chaque fois entrer vos données personnelles.

Pour recevoir par poste l'abonnement de votre choix, réglez la somme correspondante sur le compte bancaire suivant:

Fondation Café-Théâtre de la Tour de Rive
2520 La Neuveville
Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées
IBAN CH45 8080 8007 9520 4261 0

A tout bientôt, on se réjouit!
Toute l'équipe du CTTR



MARIN

Matchs du FC Marin-Sports

Lundi 24.08.2026

20h15 FC Marin-Sports II - FC Hauterive II
(championnat 3^e ligue - Groupe 2)

Mercredi 26.08.2026

19h15 FC Marin-Sports (FF-14 (9v9)) - FC Val-de-Travers
(FF-14 (9v9)) Coupe junior féminine FF-14 - Tour préliminaire
19h30 Team Neuchâtel (Jun.C) - FC Marin-Sports (Jun.C),
coupe juniors C - Tour préliminaire
19h30 FC Marin-Sports II (Jun.C - 2x45) - Xamax-ANF féminin
(Jun.C - 2x45), coupe juniors C - Tour préliminaire

Jeudi 27.08.2026

20h15 FC Marin-Sports I - FC Val-de-Travers I,
championnat 2^e ligue - Groupe 1

Samedi 29.08.2026

9h00 FC Marin-Sports I - ANF-Xamax féminin M-14, championnat
Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
9h00 FC Marin-Sports - FC United Milvignes, championnat Juniors
D-7 - tour automne - Groupe 1
9h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 1^{er} degré - tour automne,
Organisateur: FC Marin-Sports
10h00 FC Marin-Sports - FC Val-de-Ruz, championnat Juniores fémi-
nines FF-14 (9v9) - tour automne - Groupe 1
10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 2^{ème} degré,
Organisateur: FC Les Bois
11h00 FC Marin-Sports II - FC Val-de-Ruz Bornicans, championnat
Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
11h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack PmF Cat FF-11 tour automne,
Organisateur: FC Marin-Sports
14h00 FC Boudry I - FC Marin-Sports, championnat Juniors C - 2x45
Groupe 1
17h30 FC Erguël II - FC Marin-Sports II, championnat 3^e ligue - Groupe 2

Dimanche 30.08.2026

13h00 FC Marin-Sports II - Grpm des Vallées (La Sagne),
championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 2
15h00 Team Vallon - FC Marin-Sports, championnat Juniors B
Groupe 1
15h30 FC Marin-Sports - FC Val-de-Travers, championnat Juniors A
Groupe 1



LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Samedi 29.08.2026

9h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Marin-Sports
La Tène - Marin
10h00 Team Béroche-Bevaix (Béroche) - TE2L Lignières
championnat Juniors D-7 - En Seraize, Gorgier
11h00 TE2L Lignières - FC Ticino Féminine
championnat Juniors D-9 - Centre Sportif, Lignières
14h00 TE2L I - Team Bôle-Colombier (Bôle)
championnat Juniors C - Terrain de sports, Cornaux
15h30 GrpM FC Etoile-Sporting - TE2L II
championnat Juniors C - Les Foulets, La Chaux-de-Fonds
17h30 Team Lignières-Landeron II - ASI Audax-Friul II
championnat 4^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Dimanche 30.08.2026

14h00 FC Le Locle - TE2L II - championnat Juniors A
Jeanneret, Le Locle



HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Samedi 29.08.2026

9h00 Tournoi Juniors Juniors E
11h30 FC Boudry Rouge - FC Hauterive D-9
12h00 FC Hauterive D-7 - Audax Coffrane Academy (Audax) II
14h15 FC Corcelles Cormondrèche II - FC Hauterive C II
15h00 GrpM Le Parc - FC Hauterive C I
15h30 FC Hauterive B - FC Val-de-Ruz I
18h30 Championnat 3^e ligue
FC Hauterive II - FC Le Locle II

Dimanche 30.08.2026

11h00 championnat 2^e ligue
FC Hauterive I - FC Kosova NE



CORNAUX

Matchs du FC Cornaux

Samedi 29.08.2026

9h00 Jun.E 2^{ème} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Cornaux - Terrain de sports - B, Cornaux
10h00 Jun.E 1^{er} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Cornaux - Terrain de sports - B, Cornaux
13h00 TE2L Cornaux-TE2L Le Landeron
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux
13h30 FC Etoile-Sporting FFMN-TE2L
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne
Groupe 1 - Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds
20h00 FC Cornaux-FC Val-de-Ruz III - championnat 4^e ligue - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux

Dimanche 30.08.2026

14h00 TE2L II-FC Val-de-Ruz - championnat Juniores féminines FF-17
Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux



LE LANDERON

Matchs du FC Le Landeron

Vendredi 28.08.2026

20h15 Team Landeron-Lignières I (3^e) - FC Corcelles Cormondrèche I (3^e)
match d'entraînement - Ancien Stand, Le Landeron

Samedi 29.08.2026

10h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Le Landeron - Ancien Stand, Le Landeron
13h00 TE2L Cornaux - TE2L Le Landeron
Championnat Juniors D - Terrain de sports - A, Cornaux
13h30 FC Cortailod Tigers - TE2L Le Landeron
Championnat Juniors D - Centre Sportif La Rive A, Cortailod
15h00 TE2L - Team Béroche-Bevaix (Béroche)
Championnat Juniors B - Centre Sportif A, Lignières

Dimanche 30.08.2026

15h00 TE2L I (7024) - FC Boudry
Championnat Youth League A - Ancien Stand, Le Landeron

Samedi 05.09.2026

9h00 TE2L Le Landeron - FC Val-de-Ruz Bourdons
championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron
11h00 TE2L Le Landeron - Audax Coffrane Academy (Audax) II
Championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron
13h30 GrpM FC Etoile-Sporting - TE2L
Championnat Juniors B - Les Foulets A, La Chaux-de-Fonds
18h00 Team Landeron-Lignières I - FC Saint-Blaise II
Championnat 3^e ligue - Ancien Stand, Le Landeron



SAINT-BLAISE

Fête du sauvetage

Coups de rame à travers des pluies d'orage



Les trois méchantes ondées de pluie qui ont balayé, vendredi soir 21 août passé, la traditionnelle fête de la Société de sauvetage du Bas-Lac, n'ont pas empêché les rameurs et rameuses de venir en nombre. Ils ont su faire front aux barres de pluie.

Dix-sept équipes de groupements de la région, réparties en deux catégories *Hommes* et *Mixte*, ont souqué ferme sur les avirons pour effectuer un parcours d'un peu moins de

500 mètres marqué par quatre balises amarrées au large du port.

Ces équipes ont embarqué sur les deux canots « Paul Savoie-Petitpierre » de la Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel et « Jean-Louis » de la Société de sauvetage du Bas-Lac: deux baleinières construites en acajou qui sont considérées parmi les plus anciens bateaux encore aptes à naviguer sur notre lac. Témoins du temps où les interventions de sauvetage étaient effectuées à la force du poignet des rameurs, ces deux embarcations appartiennent au patrimoine de notre lac: elles sont méticuleusement entretenues et elles approchent toutes deux de leur centenaire, respectivement construites en 1938 et 1935.

Une seule soirée, la fête a trouvé un nouveau format qui a bien convenu. L'inscription à la compétition s'est faite sous la forme d'un kit: rame – fondue. On aurait même pu ajouter, cette année, douche!

CZ

Résultats du concours d'aviron:

Catégorie Hommes

1. Gym Cornaux 3'29''49
2. Les Vieilles Gloires 3'40''90
3. SIS des Montagnes NE 3'44''12
4. Von Arx I 3'51''86
5. Duvoisin Nautique 3'51''96
6. StormCross ASLO 3'53''75
7. Leutwiler SA 4'01''76
8. Von Arx II 4'09''32
9. Flückiger Electricité SA 4'11''92

Catégorie mixte

1. C3F Commission du 3 février 3'44''58
2. Laténa 2 3'51''38
3. Pompiers de Matran 3'53''26
4. Les Béquiats 4'11''23
5. Ta Karitsia 4'36''43
6. Les Joyeux Rameurs 4'59''14
7. Saint-Baleine 5'05''62
8. Association musicale NE.St-Blaise 5'10''33

ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL
Unité pastorale Neuchâtel est
Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise

ARTISANS DE PAIX

DIMANCHE
6 SEPTEMBRE
à 10h30
à Saint-Blaise

BÉNÉDICTION DES ENFANTS ET DES JEUNES AVEC LEUR CARTABLE ET ENTRÉE EN CATÉCHÈSE

La messe d'ouverture de la catéchèse sera un moment de joie, de bénédiction et de paix.

Tous les enfants et jeunes sont invités à venir avec leur cartable ou sac d'école pour recevoir une bénédiction pour leur année scolaire.

À cette occasion, chaque enfant recevra un badge "Artisan de paix"!

À la fin de la messe, enfants, jeunes et parents sont chaleureusement invités à partager un moment convivial ensemble.

Un verre de l'amitié sera offert!

Ensemble, construisons un monde plus doux, plus juste, plus fraternel.
Soyons, chaque jour, des artisans de paix!

ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL
Unité pastorale Neuchâtel est
Paroisse catholique romaine de Cressier - Le Landeron - Saint-Blaise

CATÉCHISME
Inscriptions ouvertes!

Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise

Une aventure de foi, d'écoute et de joie au sein de notre communauté!

La catéchèse est une belle occasion pour vos enfants et vos jeunes de découvrir la foi chrétienne et d'apprendre à connaître Dieu, qui les aime et les accompagne chaque jour.

À travers les récits de la Bible, les grandes figures de la foi et la vie des saints, ils sont invités à s'émerveiller, à poser leurs questions et à grandir dans une relation personnelle avec Jésus-Christ.

Dans un monde où les enfants cherchent des repères pour construire leur vie, la catéchèse les aide à découvrir le sens de l'existence, la force de l'espérance, la joie du partage et la confiance en l'amour de Dieu.

Première rencontre importante le **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE** à 10h30 à Saint-Blaise

Messe d'ouverture de la catéchèse

À cette occasion, les enfants et les jeunes recevront une bénédiction pour leur année scolaire ainsi que pour leur cartable ou sac d'école, leur outil de travail.

Ils sont donc invités à venir avec leur sac!

Nous vous invitons chaleureusement à inscrire vos enfants!

Au plaisir de vous retrouver.

Inscriptions auprès de:

Notre responsable de catéchèse
M. Sandro Agustoni
077 427 84 59

Secrétariat des paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise
077 252 91 08

Par e-mail
cure.st-blaise@cath-ne.ch

Dieu t'aime, Il marche avec toi!



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception et vacances.

Pour en savoir davantage sur le programme, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 5 septembre: 9h30 **Éveil à la foi** au centre paroissial réformé de Cressier, pour les enfants de 1 à 6 ans et leur famille. Reprise avec un nouveau thème « **Venez car tout est prêt** ». Suivi d'un apéro. Chaleureuse bienvenue à chacun!

Renseignements: Ruth Letare (079 872 25 18)

Jeudi 10 septembre: 18h30 Soirée de lancement du KT Alpha, pour les jeunes dès la 11H ou pour les autres, plus âgés, qui n'auraient pas pu vivre le caté avant.

Rendez-vous au foyer de St-Blaise. Possibilité de venir découvrir et s'inscrire ultérieurement.

Dimanche 13 septembre: 10h00 **Culte café croissant**, accueil au foyer, puis témoignage au temple de Jonathan Capela, sur le thème « **Relève-toi** ».

Cordiale invitation à chacun.

En savoir plus: www.association-releve-toi.ch

JEUDIS DIEU (Module 1): Les jeudis de 17h15 à 18h15, pour les enfants de la 3H à la 5H, au Centre Paroissial de Cressier.

Au programme: chants, histoires bibliques, apprendre à prier, jeux, bricolages. Plus d'infos sur www.jeusamdisdieu.ch ou auprès de R. Letare, diacre (contact ci-après) ou Nicolas Droz 078 605 17 78

Inscriptions jusqu'au 20 septembre.

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 30 août: 10h00 Culte unique avec accueil des nouveaux catéchumènes au centre paroissial de Cressier. Les Bourdons et autres groupes de l'enfance ont lieu sur place à Cressier.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Jeudi 3 septembre: 20h00 **Temps de prière pour la paroisse** à la chapelle de la cure (Grand-Rue 15).

Marin

Pause Mardi midi: Accueil tous les mardis (sauf vacances) dès la 9^e Harmos au Clos-de-la-Chapelle 10, de 12h à 13h30. Pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique (**navette possible entre St-Blaise et Marin**).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mardi 1^{er} septembre: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Vendredi 4 septembre: 19h30-21h **Moment de prière et partage** au temple de Lignières. Chaque premier vendredi du mois.

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner – prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

Paroisse de Cressier

Samedi 29 août

18h00 Messe

Lundi 31 août

19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM

Mardi 1^{er} septembre

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

Jeudi 3 septembre

11h00 Célébration de la parole au Foyer Jeanne-Antide

Paroisse du Landeron

Samedi 5 septembre

18h00 Messe

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 28 août

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

Dimanche 30 août

10h30 Messe

Vendredi 4 septembre

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

Dimanche 6 septembre

10h30 Messe Entrée en catéchèse bénédiction des cartables

**MESSES TOUS LES SAMEDIS A 18H00; A CRESSIER LES MOIS PAIRS
ET AU LANDERON LES MOIS IMPAIRS**

MESSES TOUS LES DIMANCHES A 10H30; A SAINT-BLAISE

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Contact: Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise

Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier

Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise,

Unité Pastorale Neuchâtel Est

Secrétariat - Mobile 077 252 91 08

cure.cressier@cath-ne.ch; cure.st-blaise@cath-ne.ch

Secrétariat:

Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier

Jeudi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jeudi 13h30-17h00 Cressier

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?

jeudi-midi
Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin

Viens nous rejoindre à la reprise, dès le 20 août 2026

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 7.- Frs

Renseignements et informations :
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre.

Les modèles EV de Kia

Un nouveau jour se lève.

Désormais avec un leasing à 0%*

KIA
Movement that inspires

En savoir plus.

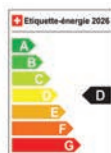
Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV9 GT-Line 4x4 99.8 kWh aut., CHF 87'450.-, peinture mate CHF 2'950.-, Toit vitré coulissant CHF 1'750.- (TVA incl.), 18 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, rendement énergétique D. Jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). *Exemple de calcul de leasing à 0%: EV9 76.1 kWh, CHF 65'450.-, mensualité leasing CHF 549.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an. Versement initial 25% (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse. Le partenaire de leasing est Multilease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Les actions de leasing sont valables jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). Sous réserve de modifications.



CORNAUX

Une zone à 20 km/h devant l'école

Le secteur situé devant l'école et l'accueil parascolaire de Cornaux est désormais aménagé en zone de rencontre, avec une vitesse limitée à 20 km/h. Les limites de cette nouvelle zone sont matérialisées par de larges bandes claires au sol et par des panneaux de signalisation.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité des enfants dans un endroit particulièrement fréquenté aux heures d'entrée et de sortie des classes. La configuration des lieux ne permettant pas l'installation d'un passage pour piétons, la réduction de la vitesse doit permettre aux différents usagers, piétons, cyclistes et automobilistes, de mieux partager cet espace.

À chacun donc de lever le pied et de redoubler d'attention à l'approche de l'école.

IN



HAUTERIVE

Fête d'Automne d'Hauterive 28 et 29 août 2026

Comme chaque année paire, la Fête d'Hauterive se déroulera les 28 et 29 août prochains avec un programme attractif. La principale nouveauté sera la prestation de 2 orchestres en début de soirée avant de laisser la place à nos DJ. Le comité d'organisation a travaillé d'arrache-pied pour vous offrir un programme varié, au milieu des stands de boissons/nourriture et animations diverses, ponctué par le traditionnel cortège des enfants. Un grand merci à tous les organisateurs et intervenants.

Que cette fête perdure et nous rassemble, anciens et surtout nouveaux altariens, dans cette période pleine d'incertitude. Venez nous retrouver au centre du village dès 18h le vendredi 28 août.

ENTRE-DEUX-LACS

Rallye familial des 40 ans de la Ludotène à Marin

L'équipe de la Ludotène vous attend nombreux, **samedi 5 septembre 2026** pour le **rallye familial des 40 ans de la Ludothèque** à Marin « La Ludotène ».

Inscriptions entre 14h et 15h sur la palce des écoles de Marin (au moins un adulte par groupe svp). Circuit pédestre (départ: cour d'école de Marin, Troglo, Parc Perrier, Ramée, arrivée: cour d'école de Marin (au plus tard à 17h30). **Profitez de notre cantine** (boissons et petite restauration)

En cas de prévisions de fortes pluies, les postes du rallye seront répartis dans les espaces couverts autour des bâtiments des écoles de Marin.

Remise des prix à 18h. (nombreux bons de nos généreux sponsors)! Un grand merci à la Commune de Laténa pour son soutien actif.

Éveil à la FOI
2026
2027

Enfants
1-6 ans
et leur famille

Jeux
Histoires bibliques
Discussions
Bricolages
Chants

2026
5 septembre
31 octobre
29 novembre
(Noël au coin du feu)

2027
16 janvier
20 mars
22 mai
26 juin

"Venez car tout est prêt"

Se réconcilier
Créer
Choisir
Aimer
Espérer

Célébration tous âges à Cressier
dimanche 27 septembre
Noël pour tous
jeudi 24 décembre à 17h30
dimanche 13 juin 2027

Samedi
9h30 - 10h30
puis apéro

Centre paroissial réformé
chemin des Narches 3
2088 Cressier

079 872 25 18 CONTACT ruth.letare@eren.ch

eren
PAROISSE RÉFORMÉE
ENTRE-DEUX-LACS

LE LANDERON

Ramassage du papier dans la bonne humeur



Samedi dernier, une quinzaine de jeunes de la paroisse réformée de l'Entre-Deux-Lacs étaient présents lors du traditionnel ramassage de papier de Paroisse, tous impatients de partir dans les différents véhicules mis à disposition. Après avoir reçu les instructions nécessaires, chaque groupe formé prenait le départ depuis le parking du foot pour se rendre dans les différents secteurs de ramassage.

C'est dans un joyeux va et vient que les véhicules revenaient à leur point de départ pour décharger le papier dans la benne installée spécialement à cette occasion, avec cependant le constat que la récolte serait hélas, une fois de plus, quelque peu moindre par rapport aux années précédentes.

Sur place, une petite tente mise à disposition par Pierre Läderach avec table et bancs était installée afin de permettre à tous de prendre un petit en-cas (tresse, chocolat, fromage, morceaux de saucisses et boissons diverses) en milieu de matinée, pause organisée par Sara et Isabelle. Un petit moment de bien-être avant de repartir tout «requinquer» pour une nouvelle tournée.

La paroisse tient à remercier tous les participants qui ont donné de leur temps pour la réussite de ce ramassage. Un grand merci à René Roth toujours fidèle au volant de son tracteur et remorque, à la famille Läderach au volant d'un véhicule avec remorque, aux entreprises Voillat et Bieri Grisoni et «Enotion» de Nods pour le prêt de véhicules. Merci également à tous les chauffeurs tel que Frédy Wintz, Vincent Vonlanthen, Gaétan Broquet tous assurent le bon fonctionnement de cet événement avec une ineffable disponibilité ainsi qu'à Delphine pour la publicité.

La paroisse tient également à remercier la population d'avoir joué le jeu en préparant et déposant leurs paquets dans chaque secteur.

Il faut maintenant attendre un peu avant d'avoir un résultat, mais tous ont le sentiment d'avoir engrangé moins de papier que l'année dernière. À voir.

CP



www.associationtagada.ch

Soutient l'enfance
&
les personnes fragiles



Accompagnement
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

ENTRE-DEUX-LACS

Roulement des unités de la BSG

Le « Ville de Bienne » de retour sur les trois lacs: exceptionnel

La croisière sur les lacs de Bienne, de Neuchâtel et de Morat de la BSG, Bielersee-Schiffahrts-Gesellschaft, qui touche désormais Neuchâtel, connaît un beau succès. Depuis 1975, elle engage ordinairement sur son parcours ses deux grandes unités «Berna» et «Ile de Saint-Pierre» prêtes à accueillir au moins 600 passagers et passagères.

Or, le 1^{er} août passé, certainement en raison de l'affluence attendue pour des courses spéciales, la BSG a engagé exceptionnellement le bateau «Stadt Biel» (500 passagers) pour assurer la croisière quotidienne sur les trois lacs (photo). Cette unité n'avait plus navigué depuis belle lurette entre Bienne, Neuchâtel et Morat.

Un fin connaisseur de la navigation sur nos lacs nous a précisé: «Ce bateau effectua dans les années 1960 – 1970 régulièrement le service des trois lacs. Peu de temps après son lancement en 1953, il s'échoua sur un banc de sable, un samedi soir, au large de la Tène. Il n'avait pu être remis à flot que le lendemain suite aux efforts jugulés du vapeur «Neuchâtel» et de deux barges à sable».

CZ



À L'AFFICHE

SPIDER-MAN : BRAND NEW DAY

SA 29 AOÛT À 20H EN VF
DI 30 AOÛT À 20H EN VOST

EN TERRAIN NEUTRE

VE 28 AOÛT À 20H EN VF

C'EST QUOI L'AMOUR ?

DI 30 AOÛT À 17H
ME 2 ET VE 4 SEPTEMBRE À 20H

ULYSSE

MA 1^{er} ET ME 9 SEPTEMBRE À 20H

CHANGEMENT D'HORAIRE:
LES SÉANCES DU SOIR AURONT
DORÉNAVANT LIEU À 20H AU LIEU DE 20H30

PROCHAINEMENT

DE LA COMÉDIE FRANÇAISE
TOY STORY 5
LES MATINS MERVEILLEUX
LES CAPRICES DE L'ENFANT ROI

DI 6 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU CINÉMA ALLIANZ

WWW.CINE2520.CH

le GRAND TOUR de L'EAU

INAUGURATION

DIMANCHE 30 AOÛT 2026
PLACE DU VILLAGE DE CRESSIER (NE)

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration du **Grand Tour de l'Eau** et à la découverte des nouveaux panneaux à travers une journée festive, culturelle et conviviale!

10h00

- Discours de bienvenue de **Cressier Solidaires** et des autorités Communales
- Animation musicale par la fanfare l'Espérance de Cressier
- Exposition* des œuvres du concours du poste 8

*Au poste 8, on peut découvrir une œuvre artistique issue d'un concours.

Les œuvres ayant participé au concours seront présentées au public sur la place du village le jour de l'inauguration ainsi qu'à la galerie Point d'Ex à Cressier du 31 août au 12 septembre.

12h à 15h

- Animation musicale avec le groupe «Pierre Bechir et Kàris»

le TOUR de L'EAU célébrons ensemble cette journée exceptionnelle!

Programme de la journée

11h00

Départ pour la découverte du Tour de l'Eau

A pied, à vélo, vélo électrique, VTT ou à VTAE (en groupes guidés ou librement) ... ou en bus navette

Pour découvrir le Tour de l'Eau sans effort, deux bus-navettes circuleront en boucle au départ de la place du village, selon le principe du «hop on hop off», et desserviront les sept postes du parcours (voir verso).

Vous pourrez parcourir certaines sections à pied, puis reprendre le bus à l'arrêt suivant (voir plan au dos de cette page). Vous pourrez monter et descendre du bus à votre guise.

11h00

premier départ

14h00

dernier départ

Place du village

ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL

Unité pastorale Neuchâtel Est
Paroisses de Cressier,
Le Landeron et Saint-Blaise

CONFIRMATION... SE METTRE EN ROUTE!

Et si cette année, TU DISAIS OUI À DIEU ?

LA CONFIRMATION, C'EST...

- recevoir l'Esprit Saint qui donne force et courage
- dire oui librement à Dieu et à son amour
- devenir acteur de ta foi et de l'Eglise
- grandir, t'épanouir, te lever et aller de l'avant !

La foi, ce n'est pas être sérieux tout le temps !
Dieu a de l'humour...
Regarde la Création : il a mis des girafes, des pingouins et des pizzas !

L'Esprit Saint, un souffle de vie pour t'aider à aimer, à choisir le bien et à réaliser de grandes choses !

VIENS COMME TU ES, AVEC TES QUESTIONS, TES DOUTES, TES RÊVES... TU AS TA PLACE !

EN ROUTE ENSEMBLE !
REJOINS-NOUS POUR PRÉPARER TA CONFIRMATION EN 2026-2027

Des rencontres conviviales

Des temps spirituels

Des amis et des fous rires !

ON T'ATTEND !

Dieu a un projet unique pour toi. Ose dire OUI et vis l'aventure !

INTÉRESSÉ(E) ?

Incris-toi ou demande plus d'infos auprès de la cure :

077 252 91 08 ou 032 757 11 86 (mar. et jeu.)
cure.cressier@cath-ne.ch

Ensemble, construisons un monde plus doux, plus juste, plus fraternel.

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweacker

Travail au noir

C'est le moment de le faire apparaître au jour

Par 83 voix contre 8 et avec 7 abstentions, le Grand Conseil avait accepté, le 20 février 2024, un postulat, c'est à-dire une demande l'obligeant à étudier une proposition, cas échéant à la faire appliquer. Ce postulat demandait la mise en place d'un dispositif permettant aux travailleurs et travailleuses en emploi sans autorisation de séjour de régulariser leur situation.

Cette problématique est sensible car elle concerne des personnes, certainement des familles, souvent en situation de précarité.

Bien qu'il n'existe pas de statistique officielle – et pour cause – du nombre de personnes exerçant une activité lucrative non déclarée dans le canton, des chercheurs l'estiment à 1'400, chiffre mentionné dans un rapport du Conseil d'Etat.

Dès le 1^{er} septembre prochain, inspirée par une action analogue qui s'est déroulée dans le canton de Genève sous le nom de «Papyrus», l'opération neuchâteloise va être rendue active pendant une durée de quinze mois.

Les personnes, qui pourront bénéficier du dispositif, devront prouver qu'elles sont présentes, sans permis de séjour, dans le canton depuis

au moins dix ans pour les célibataires et jeunes couples, cinq ans pour les familles avec enfants scolarisés sans interruption. De surcroît, elles doivent exercer une activité lucrative stable et avoir une autonomie financière et des connaissances linguistiques suffisantes. Les personnes relevant de l'asile ne sont pas concernées par l'opération. Si elles répondent aux critères fixés, elles bénéficieront d'une amnistie. Pas de sanction pour leur séjour illégal, pour leur fiscalité et les cotisations sociales éludées; pas de sanction pour leur employeur. En regard, des citoyens et citoyennes qui ont respecté la loi, cette mesure est discutable.

Le Conseil d'Etat a, néanmoins, estimé que «la mise en œuvre de cette opération est pertinente. Le postulat voté par le Grand Conseil lui donne l'occasion de traiter la question du travail au noir des personnes vivant depuis longtemps sur le territoire neuchâtelois sans autorisation de séjour en régularisant aussi la situation des employeurs de manière adéquate.»

Cette régularisation enlève un caillou dans le soulier du Conseil d'Etat.
Claude Zweacker

